

16 ET 17 DÉCEMBRE

VIN CHAUD
ASSIETTE GOURMANDE
CRÊPES

Marché de Noël DE BRANTÔME

EN PÉRIGORD

ANIMAUX
DE LA FERME

ARTISANS D'ART
PRODUCTEURS FERMISERS

À PARTIR DE 17H
PETITS CHANTEURS DES RUES
MAPPING SUR L'ABBAYE
FEU D'ARTIFICE

PÈRE NOËL
ANIMATIONS
LA HOTTE DE L'APB

Fête de la Lumière
mercredi 13
décembre
(programme à l'intérieur)

Place d'Albret et quai Bertin
Samedi de 10h à 20h
Dimanche de 10h à 18h

Infos et programme
07 81 10 96 73
facebook.com/marchenoelbrantome

FÊTE DE LA LUMIÈRE

À la Sainte Luce, les jours avancés d'un saut de pace

mercredi 13 décembre à Brantôme

18h00

balade éclairée au cœur de la cité
départ du parvis de l'abbaye

venez avec une lampe torche, un
téléphone, une bougie électrique
ou quelque chose qui brille

18h45

éclairage du radeau du
Père Noël sur la Dronne

18h50

dépôt de bougies sur le
pont de l'abbaye


Vente de vin chaud
sur place

Gratuit, places limitées
Sur réservation par mail
abbaye@perigord-dronne-belle.fr
Annulation en cas de pluie



IPNS 2023 - Ne pas jeter sur la voie publique

Vœux des maires

Cantillac : 17 décembre - 17h (cf. p.4)

SencenacPuy de Fourches : 5 janvier - 18h30

Valeuil : 6 janvier - 11h

La Gonterie-Boulouneix : 6 janvier - 18h30

Saint-Crépin-de-Richemont : 7 janvier - 14h

Brantôme : 12 janvier - 18h30

Eyvirat : 19 janvier - 18h30

Saint-Julien-de-Bourdeilles : 26 janvier - 18h30

Dates cinéma



- 13 décembre 2023
- 17 janvier 2024
- 28 février 2024
- 27 mars 2024
- 24 avril 2024
- 29 mai 2024
- 26 juin 2024

20H30
SALLE DU
DOLMEN

SAMEDI 16 DÉCEMBRE

De 10h à 20h

• Marché de Producteurs Fermiers et Artisans
d'Art sur la place d'Albret et quai Bertin
17 Producteurs Fermiers et 26 Artisans d'Art.

• L'association Le Ruban Vert et la Maison du
Père Noël sur le Parvis de l'Abbaye :
Maquillage, Ateliers créatifs,
Jeux en bois (annulé en cas de pluie)

11h et 15h

• Arrivée du Père Noël par la Dronne

17h

• Chorale "Les Petits Chanteurs des Rues"
devant l'office de tourisme.

18h30

• Mapping sur l'Abbaye St Pierre de Brantôme
par "Histoire de Voir"

19h

• FEU D'ARTIFICE •

Dimanche 17 Décembre

10h à 18h

• Marché de Producteurs Fermiers et Artisans
d'art sur la place d'Albret et quai Bertin
17 producteurs fermiers et 26 artisans d'art.

10h à 17h

• Petite Ferme des Animaux avec
l'association NABE 24
(Annulation en cas de pluie)

&

• Maison du Père Noël sur le parvis de
l'Abbaye:

11h et 15h

• Arrivée du Père Noël par la Dronne



Attention Samedi, à partir de 16 heures, le pont de l'Abbaye, la route Puyjolie et le parking de la place du marché seront fermés, le boulevard Charlemagne sera également fermé à partir de 17h. Les personnes présentes sur la place du marché pourront sortir par la rue Victor Hugo.



Plus que jamais, l'année qui s'achève nous place face à de grands défis : climatiques bien sûr, mais aussi déstabilisation et fragilisation de nos démocraties occidentales orchestrées par des gouvernants autocratiques désireux de reconstituer leurs empires. Ceux-ci ne s'encombrent pas du bien-être de leurs concitoyens, encore moins de leurs opinions publiques muselées et manipulent les réseaux sociaux pour répandre insidieusement leurs mensonges qui, malheureusement, sont parfois pris pour des réalités.

Afin de limiter les effets pervers de ces nouvelles pratiques de communications devenues omniprésentes, souvent anonymes, s'informer de façon la plus objective possible et réfléchir par soi-même deviennent essentiels afin de limiter (peut-être) la prolifération de contre-vérités et approximations qui vont à l'encontre de l'intérêt commun.

Malgré ces menaces et incertitudes, le conseil municipal continue à renforcer de son mieux l'attractivité de notre commune afin de lui préparer un avenir et s'attache à privilégier l'intérêt général. La plupart des projets annoncés dans le bulletin de juin dernier commencent à se concrétiser (dépôts de permis de construire effectués pour les lotissements, dépôt de celui relatif à la réhabilitation de l'ancien EHPAD prévu pour le printemps 2024). Le réaménagement de l'actuel magasin Aldi et la construction du nouveau bâtiment ont pris quelques mois de retard et devraient débuter en septembre 2024.

Chacun a pu le constater, le chantier de la nouvelle mairie a commencé et, pour l'instant, avance comme prévu. Si les délais sont respectés, elle devrait s'installer dans ses nouveaux locaux en fin d'année prochaine.

La lecture des pages suivantes vous permettra de constater que le conseil municipal se préoccupe également des problèmes du quotidien auxquels il n'est pas toujours possible de répondre immédiatement, le temps des collectivités étant plus long que celui des particuliers.

Même si les difficultés et contraintes ont une fâcheuse tendance à s'alourdir, les élus poursuivent leur action avec confiance et détermination.

Nous vous souhaitons de partager avec vos familles et amis de belles fêtes de Noël et de fin d'année et vous présentons nos meilleurs vœux pour 2024. Nous assurons de nos pensées chaleureuses et solidaires celles et ceux pour qui l'isolement, la peine ou les difficultés rendent cette période plus angoissante encore à vivre. Puisse cette nouvelle année leur rendre l'espoir.

Monique RATINAUD
Maire de Brantôme en Périgord

Nous vous informons que suite à la démission de Virginie Lavaud, pour raisons personnelles, **Sébastien Farges intègre de nouveau le conseil**. Nous remercions Virginie pour son engagement ces dernières années et souhaitons la bienvenue à Sébastien à nos côtés.

Rencontre des aînés de la commune

Nous allons vous proposer de nous retrouver au printemps pour un après-midi festif ; aussi, surveillez bien votre boîte aux lettres, **un courrier d'invitation vous parviendra en janvier**.

En attendant ces retrouvailles, prenez bien soin de vous et passez de belles fêtes.

Les prochaines élections européennes auront lieu le 9 juin 2024.

Pour pouvoir voter sur votre commune vous devez être inscrit sur ses listes électorales. Si tel n'est pas le cas, n'oubliez pas de faire votre changement via www.inscriptionelectorale.service-public.fr ou directement en Mairie.

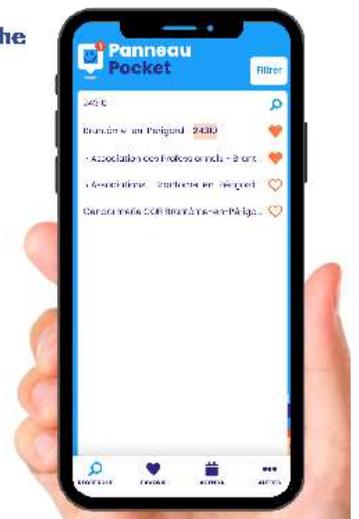
N'oubliez pas que vous pouvez recevoir des informations de la mairie, des associations et de la gendarmerie grâce à l'application PanneauPocket !

COMMENT RECEVOIR LES INFORMATIONS ?

1. Ouvrez l'onglet **Recherche**
2. Tapez **24310**
3. Cliquez sur le 

Retrouvez aussi PanneauPocket depuis votre ordinateur sur app.panneaupocket.com

BONNE UTILISATION !



Mot des maires délégués

CANTILLAC AVEC CANTILL@CTIVE

Les Bourriauds s'animent...

Entre fête des voisins et Halloween
Enfants – Parents – Voisins Tous ensemble



... le bourg aussi !

- Résidence d'artiste à la salle des fêtes.
- Spectacle final pour les tout-petits avec parents et assistantes maternelles.
- *Vide ta chambre* le 5 novembre dernier.



**Cantillac et l'association Cantill@ctive fêtent Noël
le dimanche 17 décembre 2023 à 17h.**

Dominique FUHRY

Dimanche 5 novembre s'est tenue l'inauguration du nouveau et dernier panneau d'interprétation du projet *L'homme et l'eau*, implanté devant la mairie de Cantillac. Ce panneau propose deux circuits de randonnée de 11 ou 8 km pour découvrir les lavoirs et fontaines de la commune.

L'aboutissement d'un beau travail de partenariat impliquant le CPIE Périgord-Limousin, l'Espace Socioculturel Le Ruban Vert, l'association Cantill@ctive, la Communauté de communes Dronne et Belle, la Mairie de Brantôme en Périgord et la commune historique de Cantillac.

EYVIRAT : 130^{ÈME} FÊTE DE LA ROSIÈRE

Dimanche 13 août, Enola COUDERT a été couronnée 130^{ème} Rosière d'Eyvirat, accompagnée de sa demoiselle d'honneur Justine GRANDCOING. Habitant la commune depuis sa naissance et âgée de 15 ans, Enola a volontiers accepté cette nomination puisque depuis toute petite elle en rêvait.

Le couronnement s'est déroulé sur le parvis de l'église dans l'après-midi en présence de nombreux élus et habitants du village et des alentours. La fête s'est poursuivie jusqu'en soirée grâce à la présence de plusieurs structures gonflables qui ont ravi les enfants, des jeux en bois, un vélo smoothie, un stand de crêpes et barbes à papa et grâce au traditionnel repas qui a rassemblé près de 120 personnes. Le groupe musical Aquarel présent lors du couronnement a aussi animé toute la soirée, ce qui a été très apprécié de tous. Enfin, pour le plus grand plaisir du public venu très nombreux, le feu d'artifice a pu être tiré pour conclure cette journée en beauté.

Un grand merci au Comité des fêtes pour l'organisation de cette journée. Rendez-vous l'année prochaine !
Guy-José LAGARDE et Delphine COUDERT



Cérémonie du 11 Novembre au Jardin des Moines

La cérémonie a débuté avec une remise de médaille à M. Michel DESCHAMPS. Né le 16 novembre 1940, M. Deschamps est arrivé à la maison de retraite de Brantôme le 25 février 2023 afin de se rapprocher d'un de ses fils après le décès de son épouse. M. Deschamps a reçu du Président départemental des Anciens Combattants (FNACA) la croix du combattant et la médaille de la reconnaissance de la Nation, entouré de ses trois enfants.

Comme les années précédentes, une quinzaine de CM1 et de CM2 de l'école de Brantôme (cf. photo ci-jointe) ont lu des lettres de poilus et déclamé les noms des soldats et citoyens brantôtmois morts pour la France avant d'entonner La Marseillaise. La participation des enfants a une nouvelle fois apporté une touche émouvante à la cérémonie orchestrée par l'Association des Anciens Combattants et le conseil municipal, notamment Jean-François David, maire délégué de Saint-Julien.



Micro-Folie : Le programme



Le musée numérique Micro-Folie situé dans l'Office de Tourisme propose un programme varié ouvert à tous depuis le mois d'Octobre... comme dans les « grandes villes » !
L'ensemble des activités sont GRATUITES.

Décembre – Le XVIIe siècle à travers les arts

- **05 décembre** : Documentaire : *Les Ménines* - Diego Velázquez
- **12 décembre** : Micro-causerie *La jeune fille à la perle* - Johannes Vermeer
- **19 décembre** : Réalité virtuelle *Le Château de Versailles*

Janvier – La Belle Époque

- **09 janvier** : Documentaire *Une baignade à Asnières* - Johannes Vermeer
- **16 janvier** : Visite libre *La Belle Époque*
- **23 janvier** : Réalité virtuelle *Un bar aux folies bergères* - Johannes Vermeer
- **30 janvier** : Micro-causerie *La dame aux Camélias* d'Alphonse Mucha

Février – Rêves d'ailleurs

- **06 février** : Réalité virtuelle *Gauguin et Le Douanier Rousseau*
- **13 février** : Micro-causerie *Le Douanier Rousseau*
- **20 février** : Visite libre *Rêves d'ailleurs*
- **27 février** : Documentaire *Femmes d'Alger et leur appartement* - Eugène Delacroix

Mars – Où sont les femmes ?

- **05 mars** : Réalité virtuelle *Âmes de danseuse et de musicienne à l'Opéra de Paris*
- **12 mars** : Documentaire *Marie-Antoinette de Lorraine Habsbourg* - Elisabeth Vigée Le Brun
- **19 mars** : Visite libre *Où sont les femmes ?*
- **26 mars** : Micro-causerie *8 tears* - Sanja Ivekovic

Réservations conseillées.

De décembre 2023 à mars 2024, pour enrichir vos pauses méridiennes, vous pourrez vous familiariser **GRATUITEMENT** pendant une **trentaine de minutes le MARDI à partir de 12 H 30**, à différentes œuvres artistiques. Ces présentations seront réalisées par des agents de la commune et de la communauté de communes.

Les premiers « mardis de la Micro-Folie » ont rencontré un franc succès et les participants se sont déjà inscrits pour ceux de décembre.

Samedi 09 décembre à 10 h 00

Matinée offerte aux familles (accessible dès 4 ans) sur le thème de « l'Hiver dans l'art ».

Réservation conseillée

Vendredi 15 décembre :

SOIREE BALLET - OPÉRA DE PARIS - GRATUITE

Diffusion du ballet *Le songe d'une nuit d'été* d'après William Shakespeare ; chorégraphie de George Balanchine (durée 2 h avec entracte) :

19 h 40 : présentation de l'œuvre et son contexte de création

20 h 00 : début de la diffusion

Réservation obligatoire.

Cycle de conférences données par Philippe Lecomte le jeudi à 18 h 30 :

- **18 janvier** : Vincent Van Gogh
- **08 février** : Paul Gauguin
- **28 mars** : Jeanne Pouplet

Réservations conseillées.

Informations et réservations :

05.53.05.70.21 ou micro-folie@dronneetbelle.fr

Église Notre-Dame, Office de tourisme
2 rue Puyjoli de Meyjounissas
24310 Brantôme-en-Périgord



Rejoignez la page Facebook
Micro-Folie Dronne et Belle :



Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural : l'Europe investit dans les zones rurales
Ce projet est cofinancé par l'Union Européenne dans le cadre du programme Leader

Travaux réalisés et à venir

Outre l'entretien courant des nombreux bâtiments et espaces publics de l'ensemble des communes historiques, des travaux plus importants ont également été réalisés :

Divers bâtiments des communes (Valeuil, Eyvirat, St Crépin de Richemont, Sencenac Puy de Fourches) ont bénéficié d'un remplacement de vitrages et de travaux de menuiseries. À Eyvirat, l'escalier intérieur de la mairie a été refait, l'aire de jeux et le terrain de boules ont été restaurés. La réfection du plancher, endommagé et instable, de la salle des fêtes de St Crépin, s'achèvera fin décembre.

Les agents de la commune ont réalisé d'importants travaux de peinture : la salle du conseil (salle des mariages) de Brantôme a été intégralement réhabilitée. Les menuiseries extérieures de la Mairie de Valeuil, la porte de l'église, la rambarde du parvis et le monument aux morts d'Eyvirat ont également repris des couleurs. Réalisés avec beaucoup de goût et de soins ces travaux ont apporté un embellissement notable.

Dans le domaine de la voirie : réfection d'une impasse à Valeuil, réfection de trottoirs et mise à niveau des regards à Valeuil et Brantôme. Des chemins ruraux à Eyvirat, St Crépin de Richemont et La Gonterie ont été rénovés, des fossés curés à Saint Julien de Bourdeilles.

Rappelons qu'en terme de voirie, c'est parce que la plupart des routes sont de compétence communautaire qu'il y a peu de réfections réalisées par la commune.

Le Chemin du Vert Galant à Brantôme, très fréquenté par les camping-cars et bus, a été aménagé d'écluses visant à sécuriser piétons et riverains.

Concernant les espaces publics : le massif devant la mairie de la Gonterie a été entièrement repensé et refait par les agents municipaux et l'aire de jeux de Cantillac équipée d'une table de pique-nique. Le petit patrimoine de Cantillac a été mis en valeur et tous les centres-bourgs des communes déléguées ont fait l'objet d'un nettoyage approfondi avec le passage d'une balayeuse. Le centre de Brantôme a été doté de plusieurs porte-vélos et de divers mobiliers urbains.

Du côté des équipements sportifs : les travaux du tennis couvert s'achèvent et un filet pare-ballons a été installé pour protéger ce nouveau bâtiment des impacts de ballons en provenance du stade de foot. Ce dernier a d'ailleurs été équipé d'une clôture côté ombrière et d'une barrière accès pompiers. L'accès et la mise en service de son éclairage, indispensable pour permettre l'atterrissage de l'hélicoptère du SAMU en toute sécurité ont été entièrement repris. Le nettoyage et l'aménagement des abords de ces structures finaliseront en 2024 cet important programme dédié aux équipements sportifs.

Les cimetières :

Afin de répondre aux nouvelles pratiques, un jardin du souvenir a été aménagé dans le cimetière de Cantillac avec l'implantation de cavurnes, d'un espace de dispersion des cendres et de recueillement.

À Brantôme, un deuxième espace cinéraire a été implanté dans le haut de la partie la plus récente du cimetière pour satisfaire une demande de plus en plus importante. Les cimetières d'Eyvirat et de St Crépin de Richemont ne disposent aujourd'hui que de peu d'emplacements disponibles et doivent être agrandis. Les terrains nécessaires ont été acquis. Les futurs aménagements intégreront aussi des espaces cinéraires équipés d'un jardin du souvenir et d'un colombarium.

Renouvellement d'équipements :

Afin de répondre à des normes environnementales de plus en plus exigeantes, de maintenir le parc de matériel en bon état de fonctionnement (essentiel à une bonne gestion) mais aussi de faciliter le travail des équipes municipales au service de la population, de nombreux équipements ont été cette année renouvelés : remplacement de l'autolaveuse de salles (plus maniable), de deux véhicules utilitaires plus adaptés aux nécessités, acquisition d'un véhicule électrique pour le service d'entretien de la ville, remplacement de la balayeuse de voirie avec une transition au carburant bio-Ethanol. L'achat d'une scène mobile pour les animations limitera les manipulations et le temps de montage, sa mise en place étant plus simple. Le parc informatique des services, vétuste, a également dû être renouvelé afin de l'adapter aux méthodes de travail actuelles. Enfin, le fourneau de la cuisine de la cantine de Sencenac-Puy de Fourches a fait peau neuve.

D'une manière générale de nombreux projets se sont achevés cette année (ou sont sur le point de l'être) comme, notamment, les travaux d'équipement électrique de l'aire de camping-cars, la rénovation de la gendarmerie



et les travaux d'électrification. Les travaux d'agrandissement de la salle des fêtes de Sencenac-Puy de Fourches ont repris et se poursuivent normalement. Mais de nombreuses études présageant d'importants travaux impérieux sont en cours. Elles concernent, notamment, le traitement des eaux pluviales sur deux secteurs prioritaires que sont la rue des Martyrs et le cimetière, la consolidation du mur de soutènement des bords de Dronne allées Henri IV, la consolidation à venir de la grotte du manège, la création d'un réseau d'assainissement collectif à St Julien de Bourdeilles...

MODERNISATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC AU CHABOUSSIER

Les nouvelles constructions qui ont fleuri rue du Commando Valmy et rue Dessalles Quentin ont rendu nécessaire une réhabilitation du réseau d'éclairage public. Le Syndicat d'Électrification de la Dordogne (SDE 24) et la commune ont décidé de parfaire cette amélioration et de procéder également à l'enfouissement du réseau électrique. 1,3 km de réseaux aériens vont ainsi être enfouis par le SDE 24 pour la partie basse tension. Outre l'embellissement apporté à la commune, ces travaux vont considérablement améliorer la sécurité et la qualité de distribution de fourniture d'électricité auprès des riverains concernés.

Dans le cadre de cette opération qui prévoit la dépose de 28 poteaux électriques, la commune a souhaité remplacer les lampadaires existants jugés vétustes et énergivores par 21 luminaires LED qui garantiront un meilleur éclairage plus économe en énergie. Le SDE a confié l'intégralité des travaux à l'entreprise locale SO Réso basée à St Astier. Le montant global des travaux s'élève à 460.000 € TTC. La commune prend en charge les travaux d'éclairage public, soit 35.000 € HT (42.000 € TTC). Les travaux devraient durer jusqu'au mois d'avril 2024. La commune remercie le SDE 24 pour avoir accepté de programmer cette tranche de travaux dans des délais rapides.

LA PROBLÉMATIQUE DES EAUX PLUVIALES

Certains secteurs de la commune (Chaboussier, secteurs de Font Vendôme et Lapouge) connaissent un développement important avec de nouvelles constructions et l'extension de Périgord VDL. Il appartient, bien sûr, à chaque propriétaire de limiter l'impact des pluviales sur le domaine public par des équipements appropriés ainsi que cela lui est rappelé lors de la délivrance des permis de construire. La commune doit également s'engager dans le traitement des eaux pluviales. C'est la raison pour laquelle elle a missionné un bureau d'études afin de l'assister dans la mise en œuvre des solutions permettant de canaliser ces pluviales. Le bureau d'études a préalablement procédé à un état des lieux du réseau afin de mieux appréhender les diverses problématiques. Cette première étape achevée, nous sommes maintenant dans l'attente des préconisations dont nous espérons disposer bientôt. L'accumulation d'eau dans le virage du cimetière constituera une priorité à traiter.

La commune va acquérir des parcelles rue des Martyrs et autour de Font Vendôme pour canaliser les pluviales des deux versants et limiter ainsi leur déversement chez les particuliers riverains et dans le bourg. De telles opérations nécessiteront un certain temps (montage des dossiers techniques, appels d'offres, financements). Elles seront engagées dès que la commune sera en possession des propositions du bureau d'études.

Déchetterie

Suite à son développement important, l'entreprise Périgord VDL avait l'obligation de devenir propriétaire de l'ensemble des terrains du plateau de Font Vendôme et donc de l'emplacement où se trouvait la déchetterie. Bien évidemment, les élus ont prévu son installation sur un autre site : la solution de remplacement la plus rapide consistait à acquérir le terrain appartenant à Terres du Sud, à Valeuil, à côté de l'entreprise Matériaux du Val de Dronne. Ce terrain comprend, entre autres, une plateforme déjà existante. C'est donc ce lieu qui a été validé.

Les travaux de gros œuvre réalisés par la communauté de communes ont commencé mais ont été quelque peu ralentis par le mauvais temps. Ils devraient être achevés en fin d'année 2023. Le SMCTOM prendra le relais pour l'installation des équipements et l'obtention de l'autorisation d'ouvrir auprès de la DREAL. Le nouveau site devrait être opérationnel au printemps.

Il est bien sûr fort regrettable que la fermeture de la déchetterie de Font Vendôme et l'ouverture de la nouvelle pour des raisons administratives notamment et des lenteurs pas toujours maîtrisables n'aient pas pu coïncider. Rappel : la commune n'exerce pas la compétence « collecte des ordures ménagères et déchetterie » et n'en a pas le droit.

La Garenne

SÉCURISATION DE LA GARENNE

Comme vous le savez toutes et tous, un important projet de réhabilitation et de valorisation de l'Abbaye de Brantôme est en cours d'étude par la Communauté de Communes Dronne et Belle (CCDB). Ce projet qui va permettre d'améliorer la qualité de la visite du parcours troglodytique, de relocaliser l'office de tourisme dans le rez de chaussée de l'Abbaye et de permettre ainsi aux visiteurs de découvrir l'intérieur de l'Abbaye nécessite plusieurs phases de travaux : des travaux sur le bâtiment lui-même (toiture, huisseries...), des travaux d'aménagement intérieur et de mise en valeur du site (informations, scénographie...) et des travaux de consolidation des grottes. Ces derniers, obligatoires pour obtenir l'autorisation de maintenir les grottes accessibles au public, seront ceux qui seront programmés les premiers.

Mais la météo capricieuse de ces dernières semaines a fait apparaître d'importants problèmes de sécurité au niveau de « la Garenne » qui surplombe les grottes et le clocher. En effet, nous avons constaté la chute d'un bloc rocheux et de plusieurs arbres dans la cour de l'Abbaye.

Une entreprise spécialisée et un expert arboricole ont passé plusieurs jours sur site afin d'évaluer les risques et les solutions possibles. Suite à cette expertise, nous avons été contraints de fermer l'accès au site jusqu'à ce que les travaux de sécurisation soient réalisés.

Nous allons donc devoir procéder à l'abattage des arbres qui surplombent les grottes et le clocher car le système racinaire qui ne s'est développé qu'en surface n'assure pas la stabilité de si grands arbres.

Dans les semaines qui viennent, les arbres seront donc coupés, nous conserverons les souches afin de stabiliser le sol et de permettre une repousse qui sera contrôlée avec des tailles régulières afin de retrouver un fond végétalisé. Il est important de préciser que l'expert arboricole va indiquer très précisément les arbres à abattre et qu'il souhaite se limiter au strict nécessaire.

Frédéric VILHES, Vice-Président Tourisme à la CCDB

La Dronne

ENSABLEMENT DE LA RIVIÈRE

Nous avons déjà évoqué cette problématique dans un précédent bulletin, vous indiquant que le Syndicat de Rivière qui exerce cette compétence avait accepté d'engager une réflexion pour étudier des solutions pérennes. Il s'est engagé, dans un premier temps, à préparer un cahier des charges pour missionner un bureau d'études spécialisé. L'avancée de ce dossier est plus lente que prévu compte tenu de la complexité de la rivière. Le syndicat préfère demander l'assistance d'un syndicat voisin qui a déjà travaillé sur des difficultés semblables aux nôtres pour définir ce cahier des charges de façon détaillé. Il nous faut donc patienter encore...

CRÉATION DE DEUX CALES DE MISE À L'EAU SUR LA DRONNE

Les sapeurs-pompiers peuvent être amenés à réaliser des opérations de sauvetage sur la rivière, surtout en période estivale avec un afflux de canoës. Pour ce faire, il est indispensable de pouvoir mettre leurs embarcations à l'eau, ce qui n'était plus possible sur les deux sites géoréférencés existants.

Une rénovation et une mise aux normes de ces deux espaces (baignade et aire de camping-cars) étaient devenus indispensables.

Les travaux ont été réalisés récemment par le Syndicat de Rivière, la Communauté de communes et la commune qui ont mis leurs moyens en commun pour une opération utile à tous.



Bon à savoir

ÉTUDE MOBILITÉ / STATIONNEMENT EN COURS

Dans le cadre du dispositif « Petites Villes de Demain », la commune (ainsi que 3 autres communes de la communauté de communes) a pu bénéficier **gratuitement** d'une étude pour aider les élus à trouver des solutions au problème récurrent du stationnement (notamment au cœur du bourg), de la circulation et des aménagements à prévoir pour les mobilités douces (vélos).

La société en charge de l'étude est venue sur place la première quinzaine d'août et début novembre et va faire part de ses observations au comité de pilotage et à la commission mobilité début décembre.

Elle animera durant le premier trimestre 2024 des ateliers de concertation avec les acteurs du territoire pour exposer ses différentes propositions, recueillir celles des participants ainsi que leurs observations.

Cela sera aussi l'occasion de revoir le positionnement des places de stationnement « handicapés », comme cela était prévu.

CIMETIÈRES : PROCÉDURE DE REPRISE DES CONCESSIONS EN ÉTAT D'ABANDON

La municipalité de Brantôme en Périgord s'est engagée dans une procédure de reprise des concessions en état d'abandon (cf. bulletin municipal de décembre 2021). Cette procédure d'une durée initiale de 3 ans (articles L2223-17 et L2223-18 du CGCT) a été abaissée à 1 an après publication du procès-verbal constatant l'abandon, conformément à l'article 237 de la loi 3DS publiée le 21 février 2022.

Aussi, la procédure en cours dans les cimetières des communes déléguées de la Gonterie-Boulouneix, Eyvirat, Saint Crépin de Richemont, Sencenac, Puy de Fourches et Valeuil se poursuivra en février par le constat définitif de l'état d'abandon des concessions qui ont fait l'objet d'un premier procès-verbal en 2021 et pour lesquelles aucun acte d'entretien n'aura été constaté.

Ces deuxièmes procès-verbaux seront dressés publiquement dans les cimetières concernés par le maire délégué et le policier municipal le :

- 19 février 2024 de 14h à 16h à Valeuil
- 20 février 2024 de 14h à 15h à Sencenac
- 20 février 2024 de 15h30 à 17h à Puy de Fourches
- 21 février 2024 de 14h à 16h à Saint Crépin de Richemont
- 22 février 2024 de 14h à 16h à Eyvirat
- 23 février 2024 de 10h à 12h à Boulouneix
- 23 février 2024 de 14h à 14h45 à La Gonterie (Belaygue)

Après publication, le conseil municipal pourra se prononcer et autoriser le maire à reprendre les concessions qui redeviendront alors propriété de la commune. N'hésitez pas à vous adresser à la mairie si vous avez un quelconque doute sur une concession.

ZONES D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES : DE QUOI PARLE-T-ON ?

La loi du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables confie aux communes de « planifier le déploiement des énergies renouvelables ».

À ce titre, les communes peuvent définir, après consultation du public et d'ici au 31 décembre 2023, des zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAE nR).

Ces ZAE nR doivent permettre d'identifier les secteurs susceptibles d'accueillir prioritairement des équipements de production d'énergie renouvelable (photovoltaïque, méthanisation, éolien, géothermie, etc.). Elles ne garantissent pas leur autorisation, ces équipements devant, dans tous les cas, respecter les dispositions réglementaires applicables et, en tout état de cause, l'instruction des projets reste faite au cas par cas.

L'identification de ces zones n'exclut pas l'installation d'autres projets d'implantation d'équipements terrestres de production d'énergies renouvelables sur d'autres secteurs qui n'auraient pas été identifiés ici.

La loi prévoit que la commune doit librement déterminer les modalités de la concertation avec le public. La commune a donc fait le choix de participer à la consultation organisée par la Communauté de communes Dronne et Belle du 6 au 13 décembre 2023 sur son site Internet. À l'issue de la concertation, un bilan des contributions sera réalisé et des modifications des propositions de zonage pourront être examinées et débattues au sein du Conseil municipal de décembre pour les ZAE nR identifiées sur le territoire communal. Les propositions de ZAE nR devront être transmises au plus tard le 31 décembre 2023 au référent préfectoral unique en Dordogne.

UN NOUVEAU CONCILIEUR DE JUSTICE

Un nouveau conciliateur de justice, Monsieur Jean-Philippe BRETT a pris ses fonctions à la Maison France Service.

Le conciliateur est un auxiliaire de justice assermenté et bénévole dont la mission est de tenter de résoudre de façon amiable les litiges concernant notamment le voisinage, les relations avec une entreprise commerciale ou un bailleur.

Il tient sa permanence le 4ème jeudi matin du mois (9h-12h30) sur rendez-vous qui doivent être pris à la maison France Service au 05.32.65.01.00

QUESTIONNAIRE À L'ATTENTION DES PROFESSIONNELS DE BRANTÔME EN PÉRIGORD

Nous souhaiterions avoir un retour sur les animations proposées, notamment par la mairie, afin d'essayer de les adapter au mieux, en tenant compte bien sûr des possibilités techniques et budgétaires. Le calendrier des animations 2024 est déjà bien rempli mais vos retours nous permettront de travailler à plus long terme.

Nous remercions donc par avance les professionnels de la commune de bien vouloir remplir le questionnaire via le lien suivant : <https://forms.gle/EQ8baV5N6sJj1gg2A>

GESTION DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DE BRANTÔME EN PERIGORD

La commune est compétente en matière d'assainissement collectif et délègue la gestion de ce service au travers d'un contrat de délégation de service public (DSP) arrivant à échéance le 31 décembre 2023 sur une partie de son territoire (commune historique de Brantôme) et gère en régie (par les agents municipaux) sur une autre partie (communes déléguées de La Gonterie-Boulouneix et Valeuil). La délégation de service public permet de répondre à des impératifs de continuité du service nécessitant l'emploi de multiples compétences, une capacité de réaction efficace en toute circonstance et des techniques propres à la gestion de l'assainissement collectif. La gestion du service implique, en outre, d'assurer la qualité des rejets et de suivre l'évolution de la réglementation environnementale. Ceci nécessite une implication permanente dans la gestion du service.

Or, la commune ne dispose pas des moyens et compétences techniques pour gérer les ouvrages et en particulier la suppléance nécessaire en situation de crise. Ce mode de gestion permet également à la commune de faire supporter le risque industriel et le risque commercial relevant de l'exploitation au Délégitaire tout en le responsabilisant vis-à-vis de la qualité globale du service rendu.

Aussi, par délibération du 5 avril 2023 le conseil municipal s'est prononcé, au vu d'un rapport, sur un renouvellement du contrat de délégation de ce service public, au 1er janvier 2024, dont son périmètre concernera, cette fois, tout le territoire de la commune nouvelle afin de permettre l'harmonisation des modes de gestion visant à un régime de traitement égalitaire de tous les abonnés du service de la commune nouvelle.

Y aura-t-il un impact financier sur les abonnés du service ?

- Les abonnés de Brantôme historique dont le service dépend déjà d'un délégataire seront impactés seulement par la revalorisation tarifaire du nouveau contrat.
- Les abonnés des communes historiques de La Gonterie-Boulouneix et Valeuil subiront un surcoût plus conséquent de leur redevance assainissement, lié à la part délégataire qui va venir désormais composer leur redevance. Cependant, le conseil municipal, soucieux de l'impact budgétaire sur les ménages concernés mène une réflexion visant à en atténuer les effets.

Dès que le nouveau prestataire sera choisi et les tarifs adoptés, une communication plus individuelle sera faite auprès des abonnés.

PETIT RAPPEL CONCERNANT LES PROPRIÉTAIRES D'UN ASSAINISSEMENT AUTONOME

Si vous êtes raccordé à un système d'assainissement autonome vous n'êtes pas concerné par les dispositions ci-dessus. Pour autant, votre installation doit répondre à la réglementation et faire l'objet d'un contrôle régulier effectué par le service communautaire du SPANC. Dans le cas d'une non-conformité constatée, la remise aux normes du système individuel est obligatoire et peut s'avérer malheureusement parfois aussi très coûteuse.

Du côté des tout-petits...

RENOUVEAU À LA MICRO-CRÈCHE DE BRANTÔME

Grâce à la motivation d'Alexandra Rivière la nouvelle présidente de l'association « Un, Deux, Trois », la micro-crèche « Les Coccinelles » de Brantôme vit de grands changements !

L'équipe est constituée de quatre personnes titulaires d'un CAP EAJE pour une capacité d'accueil de dix enfants. Avec un taux d'encadrement d'un professionnel pour cinq enfants, la micro-crèche peut ainsi assurer un accompagnement de qualité.



De gauche à droite, Margot Blanleuil (en remplacement de Norabelle Navarro, jusqu'à la fin de l'année), Gaëlle Dugoin, Sandrine Deliveyne, Gaëlle Delouvrier et Martine Desmond accueillent les enfants et leurs parents du lundi au vendredi de 7h15 à 18h30.

Je suis Sandrine DELIVEYNE, j'ai intégré l'équipe en tant que directrice depuis le 7 août 2023. J'ai travaillé pendant 25 ans en « protection de l'enfance », d'abord en tant qu'Éducatrice Spécialisée puis Éducatrice de Jeunes Enfants. J'ai ensuite exercé la fonction de directrice de crèche avec un projet d'accueil où les professionnels placent l'enfant au centre de leurs pratiques.

Parallèlement formatrice en « communication bienveillante et gestion de conflit », mes objectifs découlent directement des valeurs que je défends : « Accueillir, accompagner les enfants et leur famille, en s'adaptant pas à pas, sans brûler les étapes, sans faire à la place de l'autre, prend ici tout son sens. L'observation des rythmes de chacun pour mieux appréhender, permet de proposer un environnement sûr et adapté aux besoins des tout-petits. Ainsi, en favorisant l'autonomie, cela donne aux enfants les moyens d'exprimer leurs envies et de permettre à chacun d'avoir un espace pour le manifester. Pour un bien-être commun, il est fondamental de développer la coopération et d'intégrer les parents au quotidien de la crèche. »

Les membres de l'association et toute l'équipe souhaitent se rapprocher des différents intervenants de la ville (Municipalité, écoles, centre d'animation, RPE, assistantes maternelles, associations...). Chaque année, nous allons donc proposer des animations ponctuelles afin de vivre pleinement les collaborations avec cette belle cité.

N'hésitez pas à contacter la structure pour plus de renseignements au 05 53 05 27 83, (toutes les informations sont disponibles sur le site de la mairie de Brantôme).

LE RELAIS PETITE ENFANCE

Vous recherchez un(e) assistant(e)
maternel(le) ou souhaitez le devenir ?

Contactez le Relais Petite Enfance : 05.53.46.65.35 ou
06.84.79.31.51 t/ c.peyrou@dronneetbelle.fr



... et de l'école

Lundi 04 septembre, 207 élèves ont fait leur rentrée dans un joyeux brouhaha. Cette année l'école compte 10 classes sous la houlette d'une nouvelle directrice.

En effet, Mme Bénédicte Bernegoue a fait valoir ses droits à la retraite au 1er septembre après quelques années dans notre école dont 3 en tant que directrice. Une petite fête a été organisée dans la cour de l'école maternelle pour lui souhaiter de bonnes « grandes vacances ».

Depuis la rentrée de septembre, c'est donc Mme Gurreri qui assure cette fonction qu'elle occupait déjà précédemment dans une autre école du Périgord.

Nous lui souhaitons la bienvenue et le meilleur pour cette année scolaire.

Anne Marie CLAUZET, adjointe



Bénédicte Bernegoue

Nouveau : Aide aux projets internationaux pour les particuliers

Aide pour les projets de particuliers sportifs ou culturels : Vous avez un projet sportif ou culturel en Europe ou à l'International ? Vous résidez à Brantôme en Périgord et avez moins de 24 ans, sans revenus professionnels fixes ?

Aide pour les projets de particulier à vocation humanitaire : Un projet à l'International à vocation humanitaire vous tient à cœur ? Vous résidez à Brantôme en Périgord ?

Alors la commune peut vous aider !

Pour cela, vous pouvez envoyer votre demande libre (ou en utilisant le dossier de demande de subvention) avant le 15 mars 2024 par mail à mairie@brantomeenperigord.fr.

Plus d'informations : Délibération du conseil municipal du n°2022/11/164 du 22/11/2022 et auprès de la mairie.

Myriam Hospitalier, conseillère déléguée à la vie associative

Vie associative

UN PRIX LITTÉRAIRE 2023 EXCEPTIONNEL

Pour sa 17e année consécutive, le prix littéraire Brantôme 2023 de biographie Historique a couronné l'ouvrage d'Olivier Zunz consacré à Alexis de Tocqueville *L'Homme qui comprit la démocratie* publié chez Fayard. L'auteur, professeur émérite d'histoire et précisement de l'histoire des États-Unis à l'Université de Virginie, a fait spécifiquement le voyage pour recevoir son prix à Brantôme, heureux de participer à une aventure qui a vu couronner les plus grands écrivains contemporains. La présidente du jury, Anne-Marie Cocula, n'a pas manqué de lui laisser entendre combien sa biographie de Tocqueville avait ébloui les lecteurs périgourds et de façon magistrale. En retour, Olivier Zunz qui fut longtemps professeur associé à l'IHES de Paris (Institut des Hautes Études en Sciences Sociales) a dit apprécier la qualité intellectuelle des débats qui ont émaillé la cérémonie de remise de son prix. La Société des Amis de Brantôme s'honore de l'avoir accueilli entre deux avions, de lui avoir fait apprécier notre cité, ses saveurs gustatives, sa grotte dite du « Jugement dernier » et ses mystères ainsi que son château de la Hierce dont l'architecture pure Renaissance a fait de l'auteur un photographe émérite !

Des instants exceptionnels de partage et de convivialité animés par une assistance venue en nombre saluer un auteur français de qualité dont la vie se partage harmonieusement entre la France et les USA.

Catherine Distinguin, présidente de la Société des Amis de Brantôme.



L'APB TOUJOURS AUSSI DYNAMIQUE !

Le 25 novembre dernier, l'APB a proposé cette année encore un magnifique spectacle tout en musique, strass et convivialité grâce aux Crazy Ladies.

Collectivités, Professionnels, Entreprises, Particuliers, n'oubliez-pas LES CHÈQUES CAD'Ô. Merci beaucoup à la Mairie de Brantôme en Périgord qui a ouvert le bal des commandes pour la 2eme année consécutive.

Cette monnaie locale, c'est en effet du pouvoir d'achat et une consommation qui reste locale auprès des différents commerces et artisans adhérents APB au nombre de 53 pour cette nouvelle saison 2023-2024. En vente sur www.asso-pro-brantome.org (ONGLET CHÈQUES CAD'Ô), ou bien auprès de Valérie MARTRA, Trésorière (contacter pour cela l'hôtel ALIENOR).

ET POUR NOËL :

Cindy Durand Tourenne (présidente), Nathalie Delage (secrétaire),
Valérie Martra (trésorière)

LA HOTTE DE L'APB

DU LUNDI 4 DÉCEMBRE 23
AU SAMEDI 30 DÉCEMBRE 23

A festive poster for the APB lottery. It features a red background with a white border. On the left, there are several colorful gift boxes (red, green, yellow) with white bows. On the right, there is a cartoon illustration of Santa Claus in a red suit with a white beard. At the bottom right, there is a small Christmas tree. The text is in white and yellow, with some words in red. The APB logo is at the bottom center. There is also a small '18+' icon in the bottom left corner.

PARTICIPEZ
AU GRAND JEU DE NOËL EN
REMPLISSANT UN BULLETIN DE
PARTICIPATION ET TENTEZ DE
GAGNER LA VITRINE DANS SON
INTEGRALITÉ EN ÉVALUANT
SON JUSTE PRIX

TIRAGE AU SORT EN DIRECT +
LE SAMEDI 6 JANVIER 24

(EU SANS OBLIGATION D'ACHAT
URNE PRINCIPALE CHEZ ICONIC CHIC
RÈGLEMENT DU JEU DISPONIBLE
SUR NOTRE SITE APB
1 SEUL BULLETIN/PERSONNE

18+ APB

RASSEMBLEMENT DE VÉHICULES ANCIENS : 15 JUIN 2024

Le samedi 15 juin 2024, le **FOYER LAÏQUE** organise un grand rassemblement de véhicules anciens dans Brantôme. Nous espérons jusqu'à 180 voitures exposées toute la journée dans la ville avec 3 parades en matinée et un passage dans chacun des villages historiques de la commune nouvelle en matinée également. Le grand jardin accueillera des exposants, des points de restauration ainsi que 2 concerts tout au long de la journée. Une magnifique journée en perspective, rendue possible grâce au soutien de près d'une centaine d'artisans et commerçants partenaires que nous remercions et bien entendu de la Municipalité.

Nous lançons un appel à toutes les personnes qui souhaitent être bénévoles pour aider lors de cette journée du 15 juin.

Contact : Frédéric VILHES - 06.79.37.32.83 – brantomobile@sfr.fr



ENTENTE PÉTANQUE BRANTÔME-CHAMPAGNAC

MATHIS Vice-Champion de France

L'équipe de CNC3 se maintient et termine invaincue !

La saison se termine de fort belle manière pour nos couleurs :

Notre jeune cadet, Mathis CHAMPION était qualifié au Championnat de France des Clubs qui s'est déroulé du 27 au 29 octobre à Saint-Yrieix (16) avec ses copains de Naillac et Montpon dans une entente départementale de 5 joueurs. Ils ne s'inclinent qu'en finale face à Rumilly (74), après les avoir dominés en poule le vendredi.

L'équipe fanion disputait, elle, le Championnat de France de national 3 pour la première fois avec le statut de petit poucet et s'en tire avec les honneurs. Bilan des 3 déplacements à Challans (85), Tulle (19) et Châteauroux (36) : 3 victoires et 4 matchs nuls terminant 3e de la poule sur 8 équipes.

Ces résultats complètent une saison une nouvelle fois au top avec 4 titres de Champion Départemental, 8 qualifications à la ligue, un huitième de finale du France Doublettes Provençal, un quart de Finale du France Doublette Mixte. Il va devenir de plus en plus compliqué de faire mieux l'année prochaine.

Laurent Charles



TENNIS CLUB BRANTÔME

Le Tennis club de Brantôme en Périgord permet aux jeunes et adultes du territoire de jouer au tennis régulièrement et toute l'année. Il compte environ 90 adhérents, dont 50% de jeunes, qui pratiquent leur passion dans une optique aussi bien « loisir » que « compétition ».

Le club dispose d'une école de tennis qui fonctionne toute l'année, hors vacances scolaires, et qui est placée sous la responsabilité de Cyril MARTIAL, moniteur Diplômé d'État, qui assure également la formation et l'entraînement des adultes. Il est complété par Emmanuel BERNEGOUE, qui assure les entraînements jeunes du samedi matin.

L'école de tennis est ouverte à partir de 5 ans (pour le mini-tennis) et pour les adultes de tous âges et de tous niveaux (même adultes totalement débutants). Ils peuvent s'initier, se perfectionner ou se préparer à une compétition.

Le club met à la disposition un Club house afin de renforcer la convivialité de ses adhérents. Plusieurs animations tout au long de l'année permettent aux adhérents de se retrouver autour de moments conviviaux, festifs et ouverts à tous (Halloween, Noël, double des familles, fête de l'école de tennis, etc.). Venez partager tous ces moments avec nous !

Vous souhaitez pratiquer ou découvrir ce sport en famille, en loisir ou en compétition, alors venez nous rejoindre, nous vous accueillerons à tout moment.

Pour tout renseignement supplémentaire, vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse suivante : 59240218@fft.fr ou par téléphone auprès de Cyril MARTIAL (06.63.59.24.17) ou de Anna MARTIAL (06.64.81.86.48).

COMITÉ DES FÊTES DE VALEUIL

Les activités du comité des fêtes de Valeuil ont bien repris en 2023 et nous allons réitérer en 2024. En effet, nous avons fait notre soirée moules-frites en août qui a été une fois encore bien appréciée. Nous remercions tous les participants à cette soirée et tout particulièrement les habitants de Valeuil qui ont cette année largement participé, et cela nous donne du baume au cœur pour continuer à organiser d'autres manifestations à Valeuil.

Je remercie tout particulièrement tous les membres de notre comité qui ont contribué largement à la réussite de cette soirée, merci pour leur dévouement lors de chaque manifestation. Nous sommes évidemment prêts à accueillir d'autres volontaires qui souhaiteraient nous rejoindre pour que nous puissions continuer à faire vivre ce comité. N'hésitez pas à me contacter directement au numéro suivant : 06 72 00 65 60

Le président, Serge Ducaruge

UNE NOUVELLE PROF DE DANSE À STEP DANCE ET DES NOUVEAUX COURS !

Après 3 années passées dans l'école de danse, Marie Launai est partie pour se consacrer à sa carrière de danseuse et nous avons accueilli Habi Diabagate, professeure diplômée d'état venue de région parisienne. Elle reprend l'intégralité des cours de danse dans l'association avec aussi des nouveautés, aux côtés de Tatiana Firmin qui propose toujours du Yoga le lundi de 20h30 à 21h45.

L'école de danse propose des cours à partir de 4 ans jusqu'aux adultes en danse classique, street dance, modern'jazz et contemporain mais Habi a également apporté des nouveautés avec un cours d'afro contemporain et de barre au sol (étirement/gainage) qu'on peut aussi découvrir sous forme d'ateliers le samedi ainsi qu'un atelier parents/enfants. Les cours se déroulent le mercredi après-midi, vendredi soir et samedi toute la journée (planning disponible sur simple demande).

En dehors des cours, plusieurs sorties sont prévues pour permettre aux élèves d'assister à des spectacles, à Périgueux et Bergerac cette année.

L'association participe aussi à plusieurs projets : bien entendu le Téléthon à Brantôme avec des démonstrations et pour la première fois les élèves participeront au Carnaval fin mars en partenariat avec le Ruban vert.

Enfin, un voyage est organisé à Paris en décembre avec un très beau programme ! L'idée est aussi d'organiser ce voyage dans le cadre des Jeux Olympiques 2024 et de réaliser, sur place à Paris, la chorégraphie officielle que les élèves auront apprise en cours. **Step dance cherche d'ailleurs encore quelques sponsors** pour aider à financer le déplacement, n'hésitez pas à nous contacter.

Enfin, le gala de fin d'année aura lieu à la salle du dolmen le week-end des 6 et 7 juillet.

Il est possible de s'inscrire en cours d'année avec un tarif adapté.

Pour toutes informations : Delphine Coudert, présidente : 0681259577- stepdance.brantome@gmail.com - Page Facebook Step Dance Brantome



ET SI ON DANSAIT AUTREMENT...



La mazurka, la valse, le cercle circassien vous intéressent, vous rêvez de chapelloises et autres rondeaux... Eh bien le duo Baluchon vous invite à venir danser gratuitement **le troisième mercredi de chaque mois (de septembre à juin) à Brantôme dans la salle de la RPA à partir de 20h30.**

Durant ces soirées, des danses traditionnelles d'ici et d'ailleurs, en couple ou en groupe vous seront proposées. Pour apprendre ou perfectionner celles-ci, un maître de danse règlera vos chorégraphies ! Les débutants comme les initiés seront accueillis chaleureusement.

Baluchon est un duo qui utilise une pédale loop, ce qui lui permet de jouer à six ! Notre duo, involontairement atypique utilise le chant, un violoncelle, un banjo-guitare (qui sert aussi de percus), une guitare, un fifre et... un pipeau ; avec en prime et pas plus cher, une pédale stomp.

Et ce qui nous plaît peut venir de n'importe où et déborder largement le cadre de l'Europe.

Approchez... Venez écouter, voir... Dansez !

Contacts : crepu.trad@gmail.com - 06.77.49.37.26 - Page Facebook : **Crépuscule**



L'espace des élu(e)s minoritaires



La démocratie participative, moyen d'associer davantage la société civile et de renouer les liens entre les élus et les citoyens, ferait-elle peur aux élu(e)s ?

Lors de la réforme des retraites, le gouvernement n'a pas associé les partenaires sociaux, puis a refusé le référendum citoyen pour finalement empêcher le vote des parlementaires de peur de ne pas obtenir une majorité à l'Assemblée Nationale.

Ces derniers mois, à Brantôme en Périgord, le conseil municipal a refusé d'étudier une proposition alternative à un projet polémique puis a refusé la consultation citoyenne demandée par la population. Il y a quelques semaines, suite à la démission de l'adjoint en charge de l'animation, de la culture et du patrimoine, le conseil municipal aurait dû élire un nouvel adjoint. Frédéric VILHES étant le seul candidat à cette fonction et certains élus en place ne souhaitant pas son élection, le conseil municipal a préféré voter la suppression du poste d'adjoint plutôt que de mettre au vote cette candidature. Que ce soit au niveau national ou local, nous constatons un net repli sur soi des élus, une rupture évidente entre une société civile qui demande à être écoutée et associée et la sphère politique qui tend progressivement vers une autocratie.

Malgré cette dérive et cette tentative de mise à l'écart, notre équipe poursuit son engagement et continue à être force de proposition, privilégiant l'intérêt public aux règlements de compte et postures politiciennes. Nous reviendrons sur nos propositions (la mise en place d'une commission extra-municipale travaillant sur les voies douces en étant un exemple) lors du prochain bulletin, notre espace étant limité.

Mais si nous déplorons ces comportements, nous sommes bien conscients que cette situation est bien insignifiante en comparaison des événements tragiques qui se déroulent actuellement dans le monde. La guerre en Ukraine et maintenant le conflit Israélo-Palestinien avec son cortège d'atrocités nous rappellent bien que la paix n'est jamais acquise. La guerre est aux portes de l'Europe et dans plusieurs pays européens, dont le nôtre, le sectarisme et l'extrémisme se rapprochent du pouvoir.

Il appartient aux élus de tout mettre en œuvre pour placer la solidarité, la fraternité et le respect de chacun au centre de ses actions et cela ne se fera pas sans renouer les liens avec la population. En ce qui nous concerne, ces valeurs restent notre boussole.

Nous vous souhaitons, malgré l'environnement anxieux actuel, de belles fêtes de Noël, puissent-elles être une parenthèse de bonheur et de partage avec les êtres qui vous sont chers.

Précisions des élu(e)s de la majorité

Le bulletin municipal ne revêtait, jusqu'alors, aucun caractère politique, polémique ou électoraliste.

Le poste d'adjoint à la culture a été supprimé suite à la démission de son titulaire car :

1/ La communauté de communes exerce désormais une part grandissante de cette compétence, notamment depuis le recrutement par cette dernière en 2021 d'une chargée de mission culture et depuis la signature, en mai dernier, de contrats culturels avec la Drac et le Département (cf. programme Micro-Folie). Monique Ratinaud est Vice-Présidente en charge de la culture à la Communauté de communes ; plusieurs associations proposent également des manifestations culturelles. Une offre variée existe bel et bien.

2/ Deux adjoints assurent déjà l'organisation d'autres animations communales (Marché de Noël, BVB, marché de potiers, feu d'artifice et bal du 13 juillet, marche nordique, etc) et continueront à le faire. Les animations de l'été seront coordonnées par Malaurie Distinguin.

Le non remplacement de l'adjoint à la culture a été **DÉMOCRATIQUEMENT voté par la majorité du conseil municipal, tout aussi démocratiquement élu par le peuple**. La création d'une mission de conseillère déléguée auprès des associations a été confiée, également en **TOUTE LÉGALITÉ**, à Myriam Hospitalier, très au fait de ce sujet de par son activité professionnelle.

Les élus de l'opposition ne sont en aucun cas mis à l'écart puisque le Conseil a accepté plusieurs de leurs propositions (ce qu'ils reconnaissent d'ailleurs !!!) : création d'une commission extra-municipale mobilités douces, rassemblement de véhicules anciens, retransmissions de matchs de la coupe du monde de rugby, notamment. Ils font partie de toutes les commissions. **C'est ce type de démagogie politicienne, ce refus de la nuance qui alimentent la désaffection des citoyens et la montée des extrémismes.**

Informations pratiques

Mairies déléguées : Horaires d'accueil

EYVIRAT	JEUDI : 13h30 - 17h
CANTILLAC	LUNDI : 9h30 - 11h30 Accueil assuré par le maire délégué
LA GONTERIE BOULOUNEIX	VENDREDI : 9h - 12h30 (tous les 15 jours)
SAINT CRÉPIN DE RICHEMONT	MERCREDI : 13h30 - 17h
SENCENAC - PUY DE FOURCHES	JEUDI : 13h45 - 17h
VALEUIL	LUNDI: 13h30 - 17h
SAINT JULIEN DE BOURDEILLES	SAMEDI: 11h-12h Accueil assuré par le maire délégué

PERMANENCES DANS L'ABBAYE

MAIRIE - Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi

9h -12h30 et 13h30 - 17h

Fin de journée et samedi : sur RDV

Mme le Maire : tous les jours sur RDV

Adjoint : sur RDV

Bibliothèque communautaire :

Mardi : 9h30 - 12h

Mercredi : 14h30 - 17h

Jeudi : 16h - 18h30

Vendredi : 9h - 12h

FNATH et mutilés du travail :

2^{ème} lundi du mois : 9h - 12h

Sur rendez-vous avec les maires délégués les autres jours.

Tous les habitants peuvent également téléphoner ou se déplacer à la Mairie de Brantôme en Périgord tous les jours de la semaine aux horaires d'ouverture.

TRAVAILLER DANS UNE MAIRIE VOUS INTÉRESSE ?

Vous pouvez préparer gratuitement un diplôme universitaire « carrières territoriales en milieu rural » à la faculté de droit de Périgueux en 4 mois. Les droits d'inscription sont pris en charge par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Dordogne. Cette formation concerne essentiellement les personnes désireuses de devenir secrétaires de mairie. Un nombre important de postes sera à pourvoir très prochainement. Plusieurs autres préparations sont possibles.

Pour des informations complémentaires, vous pouvez vous adresser au CDG 24 : 05.53.02.87.00.



DON DE SANG
Sur RDV : dondesang.efs.sante.fr

BRANTÔME
Salle du Dolmen - Pierre Levée
Route de Thiviers

MERCREDI 20 DECEMBRE
15H - 19H

PARTAGEZ
DONNEZ

FFDSB

État civil (depuis juin 2023)

Naissances : 17 - Mariages : 22 - Décès : 89

HORAIRE FRANCE SERVICES

05.32.65.01.00

Horaires d'ouverture :

- **Lundi** 9 h 00 à 12 h 30
- **Mardi** 9 h 00 à 12 h 30 - 14 h 00 à 17 h 00
- **Mercredi** 9 h 00 à 12 h 30 - 14 h 00 à 17 h 00
- **Jeudi** 9 h 00 à 12 h 30
- **Vendredi** 9 h 00 à 12 h 30 - 14 h 00 à 17 h 00



Merci de privilégier votre venue sur rendez-vous.

Mairie de Brantôme-en-Périgord - Boulevard Charlemagne 24310 Brantôme en Périgord

Tél : 05 53 05 70 21 / mairie@brantomeenperigord.fr / www.brantomeenperigord.fr

Directrice de publication : Monique RATINAUD / Conception-Rédaction : Malaurie DISTINGUIN, Christine MARQUET et Mathieu PEYPELUT.

Le bulletin est distribué par vos élus.